

Procédure d'admission – Guide de visite du foyer

Nom, Prénom :

Date :

Visite conduite par :

En présence de :

En qualité de :

- Visite des locaux

Présentation de l'institution

- Procédure d'admission :**
Visite sans engagement – visite de contact – entretien d'admission – éventuellement réunion de réseau
- Mission du foyer :** *structure intermédiaire – réhabilitation – soutien à l'autonomie – à la resocialisation*
- Foyer ouvert :** *visites annoncées – liberté de mouvement dans les limites du respect d'un projet établis*
- 20 places :** *population mixte, personnes présentant des difficultés psychiques*
- Professionnels :** *présentation de l'équipe des intervenants - collaborateurs cuisine*
- Concept de séjour par phases :** *voir schéma des phases, doc 027.5 en annexe*
1) Intégration / préparation 2) Reconstruction / renforcement 3) Croissance / Reconnexion
- Concept de soutien :** *par équipe d'intervenants / référent de séjour & suivi d'objectifs*
- Déroulement d'une journée :** *réveil, réunion du matin, repas, soirée, présence des veilleurs*
- Nuit et week-end :** *présence samedi et dimanche, veilleur la nuit*

Conditions de séjour

- Avoir un projet d'activité à l'extérieur du foyer :** *mise en route, élaboration, consolidation d'un projet*
- Etre suivi médicalement :** *le suivi médical doit être assuré par un médecin psychiatre (év. généraliste)*
- Pouvoir consulter le dossier médical :** *signature par le résidant d'une procuration à son médecin*
- Collaboration en réseau :** *réunion périodique d'évaluation avec tous les partenaires, év. Av ec la famille*
- Compliance au traitement :** *suivi du traitement médical, annoncer tous les changements*
- Participation cuisine :** *Tâches communautaires de repas et vaisselle, minimum 2 fois par semaine*
- Responsabilité blanchisserie :** *le linge est lavé par les résidants eux-mêmes*
- Responsabilité ordre et entretien de la chambre :** *les résidants font eux-mêmes leur ménage*
- Participation à la vie communautaire :** *participation souhaitée dans le cadre de la vie du foyer*
- Participation au camp annuel :** *« expériences & découvertes » comme démarches socio-thérapeutiques*
- Participation au forum du foyer :** *participation obligatoire – 1 fois par semaine*
- Participation à la réunion du matin :** *à 8 :30 - obligatoire si pas d'activité – présentation de la réunion*
- Règlement interne :** *points du règlement mis en évidence*
- Entretiens avec les professionnels :** *à la demande et fixés régulièrement*
- Informations aux professionnels :** *présence, absence, repas, visites, sorties, nuit à l'extérieur, etc.*

Autres

- Garanties financière :** *si la personne bénéficie de l'AI & des PC = financement assuré*
- Formulaires à remplir et à retourner au foyer des Lys avant l'admission :** *demande d'aide individuelle à l'hébergement et état de la fortune (formulaire du département de la santé et de l'action sociale, SPAS)*
- Suite de la procédure d'admission :**
 - Formulaire de demande d'admission
 - Visite de contact
 - Entretien d'admission
- Contrat d'hébergement & période d'essai :**
Un contrat d'hébergement est signé à l'admission. Le premier mois a une valeur de période d'essai.
- Guide de séjour :**
Un extrait du guide de séjour est donné – le guide de séjour complet est remis à lors de l'entretien d'admission ou à l'entrée au foyer.